



## Litige entre associés qui ont ouvert une entreprise en Suisse

Par **Vibes**, le **28/09/2015** à **18:36**

Bonjour,

Ma soeur et moi avons créé une société en nom commun en Suisse. La société ne marchait pas très bien. Et quand elle a appris qu'elle allait perdre son logement en France pour impayés, elle a tout plaqué et est partie en France en utilisant la carte de crédit de la société. Aujourd'hui, je me retrouve avec ses dépenses qui n'ont rien à voir avec la société.

Que dois je faire ?

Si je porte plainte, est ce que la plainte la suivra en France où elle réside actuellement ?

Je suis perdue, besoin de votre expertise

Cordialement